



DOSSIER DE CANDIDATURE



LE VOLONTARIAT,
POURQUOI PAS MOI ?

Délégation Catholique pour la Coopération - Organisme de Volontariat de l'Église en France - 106, rue du Bac - 75007 PARIS

Suivi des dossiers de candidatures : 01 45 65 50 87

Le processus de recrutement et formation en 5 étapes

1/ Le candidat envoie son CV et le dossier de candidature, qui sont étudiés par la

DCC 2/ Le candidat participe à une session de formation Choisir.

L'objectif de cette session de 3 jours est de susciter un discernement quant à un projet de départ, à partir d'un travail axé sur plusieurs problématiques :

- Mûrir son projet de départ et le confronter avec l'esprit du volontariat de la DCC.
- Approfondir ses motivations et sa démarche personnelle pour un départ en mission de longue durée
- Se préparer à la complexité de la rencontre interculturelle, une nécessité primordiale pour un volontariat réussi
- Réfléchir sur les enjeux du développement et les relations Nord-Sud

C'est un temps d'expression des motivations, de l'histoire du projet, des souhaits en matière de mission.

Cette session est un véritable temps de formation qui permet aussi que la DCC et les candidats fassent mutuellement connaissance. À son issue, un entretien individuel est prévu pour chaque candidat ou chaque couple.

Mettre ci-dessous 3 choix de dates de session Choisir, en priorisant (1, 2, 3)

Calendrier des sessions (du vendredi 10h au dimanche 16h)	Lieu	Choix
6, 7 et 8 janvier 2023	Orsay (91)	
3, 4 et 5 février 2023	Lyon (69)	
3, 4 et 5 mars 2023	Chevilly-Larue (94)	
24, 25 et 26 mars 2023	Redon (35)	
6, 7 et 8 mai 2023	Lourdes (65)	
2, 3 et 4 juin 2023	Lille (59)	
16, 17 et 18 juin 2023	Chevilly-Larue (94)	
8, 9 et 10 septembre 2023	Chevilly-Larue (94)	
22, 23 et 24 septembre 2023	Lyon (69)	
6, 7 et 8 octobre 2023	Redon (35)	
10, 11 et 12 novembre 2023	Lille (59)	
8, 9 et 10 décembre 2023	Orsay (91)	

Attention, la recherche de mission prend du temps : il faut prévoir au minimum un mois entre la session Choisir et le stage Partir.

Autrement dit, la session Choisir la plus proche d'un stage Partir n'alimentera pas directement ce stage, mais au mieux le suivant (sauf cas exceptionnels).

3/ À l'issue de la session Choisir, si la candidature est confirmée, la DCC se met en recherche de mission.

4/ Si une adéquation à une mission se présente, le candidat se met en lien avec un chargé de mission (bénévole chargé de suivi d'un pays)

5/ Quand l'affectation est validée, le candidat participe à un stage de préparation au départ Partir.

Le coût du processus. Les frais relatifs au processus de recrutement-formation sont les suivants :

=> Les frais de dossier : 15€/personne

=> La session Choisir : 95€/personne, **qui incluent hébergement et repas.**

=> Le stage Partir : selon les revenus, entre 300€ et 600€/personne, **qui incluent hébergement et repas.**

Le stage Partir : ce stage d'une semaine se fait exclusivement après l'attribution définitive d'une mission.

Dates	Lieu	Souhait
Du 18 au 25 février 2023	Orsay (91, Île de France)	
Du 8 au 15 juillet 2023	Nantes (44)	
Du 21 au 28 octobre 2023	Chevilly-Larue (94)	

Engagements

As-tu eu des activités extra-professionnelles significatives (mouvements, paroisses, associations, communes, syndicats, loisirs...) ?

Détailler en indiquant les responsabilités exercées et la durée de l'engagement.

Organisme	Période et durée	Fonction assumée

Quelle(s) langue(s) parles-tu ?

Notions

Parlé

Courant

Ton projet de volontariat international

À partir de quelle date es-tu disponible pour partir en mission :

Pour que(s) type(s) de volontariat candidates-tu ?

VSI (mission à partir de 12 mois)

VMS, VEC (mission entre 3 et 6 mois)

Dans le cas d'une réponse à une offre de mission, merci de préciser la référence de l'offre :

Quelles raisons te poussent à envisager un volontariat à l'étranger ?

--

Ton environnement et toi.....Parle-nous un peu de toi !

--

L'interculturel

Quelle est ton expérience de la rencontre avec d'autres cultures, en France ou à l'étranger ?
As-tu suivi des formations sur le dialogue interculturel, le développement, les relations Nord-Sud ?
Dans quel cadre ? Quelle durée ?

Les informations

Quels sont actuellement tes moyens d'informations et de préparation en vue de ton engagement comme volontaire ?

Et enfin...

Pourquoi faire ce départ avec la DCC ? Comment as-tu connu notre organisme ?
Es-tu en lien avec une structure (ONG, congrégation, association, mouvement, diocèse...) qui serait susceptible de te proposer une mission ?
Si oui, de quoi s'agit-il et quel est ton contact (nom et coordonnées) pour cette mission ?

La DCC et le Règlement Européen sur la Protection des Données à caractère Personnel (RGPD)

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Européen sur la Protection des Données à caractère Personnel (RGPD) est entré en application. Soucieux d'assurer la protection des données de ses candidats et volontaires, la DCC souhaite vous informer des données à caractère personnel que nous collectons et utilisons, des raisons pour lesquelles nous les utilisons et les partageons, de la durée de leur conservation et des modalités d'exercice de vos droits relatifs à ces données.

1. Quelles données personnelles traitons-nous et comment les sécurisons nous ?

Nous recueillons et utilisons uniquement les données personnelles que vous nous avez communiquées ou qui sont liées à votre parcours à la DCC comme candidat, puis comme volontaire.

De plus, la DCC a pris des mesures appropriées en matière de sécurité physique, technique et administrative aux fins de protection contre l'accès non autorisé à vos données personnelles, et contre toute utilisation ou divulgation non autorisée de celles-ci.

2. Pourquoi utilisons-nous vos données personnelles ?

L'utilisation des données personnelles des volontaires n'est effectuée que dans le cadre de leur recrutement, formation, suivi administratif et accompagnement durant la mission sur le terrain.

3. Avec qui partageons-nous vos données personnelles ?

Des prestataires peuvent être amenés à traiter vos données pour le compte de la DCC, qui peut être conduite à communiquer vos données personnelles aux fournisseurs de services auxquels nous faisons appel. En vertu de leur contrat, ces fournisseurs ne sont pas autorisés à utiliser ni à divulguer ces données, sauf dans la mesure nécessaire pour fournir les services ou se conformer aux exigences prévues par la loi.

Ces traitements peuvent inclure un transfert de vos données hors de l'Union Européenne, elles peuvent par exemple être partagées – et uniquement celles indispensables - avec nos partenaires si nous leur proposons votre profil pour une mission.

4. Pendant combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Vos données personnelles sont conservées pendant toute la durée de la relation avec la DCC. Certaines d'entre-elles, et uniquement celles indispensables, pourront être conservées jusqu'à l'exercice de vos droits à la retraite, ce qui peut nécessiter la conservation de certaines de vos données après la fin de votre mission.

Sauf refus de votre part, nous pouvons être amenés à conserver certaines de vos données à des fins de communication au réseau des anciens volontaires.

5. Quels sont vos droits et de quelle manière pouvez-vous les exercer ?

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez de différents droits, à savoir : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit à la limitation du traitement, droit d'opposition, droit à la portabilité de vos données. Ces droits peuvent être exercés auprès de ladcc@ladcc.org. Pour toute information complémentaire, réclamation ou encore pour exercer votre droit de recours, vous pouvez vous rapprocher de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur le site internet www.cnil.fr).

Je soussigné-e :

- Certifie que les informations que je partage dans ce dossier sont exactes. J'ai pris connaissance des conditions décrites ci-dessus, liant la DCC et le RGPD, et je les accepte (merci de cocher la case)

Date :